

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

\$1.00 par annee

—ou—

75 CENTINS CHACUN

—PAR—

25—ABONNEMENTS—25

PAYÉS D'AVANCE.



ANNONCES :

ON TRAITÉ DE GRÉ À GRÉ

—avec—

L'ADMINISTRATION

POUR

L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE

Vol. 2

St-Hyacinthe, 10 Mars 1892

No. 3

LA C. M. B. A.

Choisissons nos sociétés

Depuis quelques temps, plusieurs correspondants de *L'Echo* sont venus discuter dans ses colonnes, le danger qu'offrent à nos ouvriers du Canada certaines sociétés qui, par d'alléchantes offres, entraînent dans une entreprise hasardeuse un trop grand nombre de personnes. Les faits viennent encore de justifier ces appréhensions par trop fondées.

Les journaux d'Ottawa nous annonçaient, ces jours derniers, les embarras financiers du "Progressive Benefit Order", Société qui avait réussi à s'implanter dans la capitale au détriment des sociétés catholiques et solides qui y faisaient déjà affaire.

Ces Sociétés s'appellent Sociétés de Secours Mutuel ! et sous ce titre font des affaires magnifiques... pour les officiers et agents. En autant que ces Messieurs administrateurs des fonds sont concernés, le Secours Mutuel existe, mais plus loin... il dépend du hasard, car ces sociétés ne sont, en fin de compte, qu'une odieuse spéculation faite aux dépens du pauvre. Celui-ci, celui-là recevront bien ce qu'on leur a promis, mais ce n'est là que pur hasard, je le répète. Pour un qui est l'heureux gagnant, combien seront privés d'un argent utile, même nécessaire au support de leur famille, ou encore d'un placement plus que suffisant pour assurer un risque plus considérable et plus sûr quoiqu'en apparence moins avantageux. Ces Sociétés, c'est une bourse où l'on joue le bonheur de la famille, qui sait, la vie de pauvres orphelins. *Triste secours mutuel !*

Un membre d'une de ces Sociétés disait devant moi : " Je n'ai pas grande confiance en ce système ; mais la Société durera bien un an au moins et alors j'aurai mon argent remboursé avec un intérêt de 200 p. c. — cela me suffira et je cesserai d'être membre après avoir fait un joli bénéfice. — C'est donc une loterie que votre Société ? " lui dis-je. — " Hélas, oui ! c'est une loterie : les ouvriers d'Ottawa viennent d'en faire l'expérience... à leurs dépens, — les

numéros gagnants sont si rares. "

La seule logique nous fait repousser l'idée du succès pour une semblable organisation. Mais cependant, l'administration se soigne... bien—très bien. A Ottawa, un seul officier du " Progressive Benefit Order " recevait un salaire de \$75.00 par mois, avec frais de bureau etc., et ce n'était là qu'un officier ou député local. L'on fait des dépenses extravagantes, l'on promets des bénéfices extraordinaires et l'on demande, ou l'on promet de demander des primes insignifiantes. Et l'on veut prétendre qu'il n'y a pas la autre chose que du secours mutuel.

Oserait-on dire qu'il y a de la charité chrétienne ? Peut-être !! Ces sociétés sont pour la plupart incertaines, quelquefois même impies, et cependant nos ouvriers catholiques les joignent par centaines. N'a-t-on pas ce qu'il nous faut en fait de Sociétés de Secours Mutuel Catholiques, sans s'affilier à celles qui ne peuvent que causer notre perte morale et nous appauvrir.

Ah ! choisissons nos Sociétés : qu'elles soient chrétiennes, qu'elles aient, pour l'Eglise, le respect et l'amour d'enfants dévoués, qu'elles aient l'approbation de nos pasteurs, qu'elles soient sûres.

Que notre foi, par l'union en association, se fortifie ; que nos épargnes, le prix de nos sacrifices, soient à l'abri du danger et que la vie de nos orphelins soit assurée.

Choisissons nos Sociétés : — Qu'elles soient économes, qu'elles aient une administration sage, qu'elles offrent une somme de garantie suffisante.

En terminant, je mettrai sous vos yeux un tableau comparatif de quelques-unes des Sociétés qui sont allées en Canada. Je ne mettrai en regard que des Sociétés purement dites de Secours Mutuel. Les quatre premières sont non-catholiques ; la dernière, seule, a droit à ce titre, la C. M. B. A. qui seule aussi, a un fonds de réserve. Ces statistiques qui sont officielles montrent une telle supériorité pour celle des Sociétés qui est catholique, que l'on reste à se demander pourquoi ces autres comptent des membres parmi nous. Les frais d'administration surtout, mon-

trent une différence si grande que nous devons y voir l'esprit de charité chrétienne qui règne dans nos Sociétés chrétiennes.

Mais voyons plutôt.

Etat comparatif de chiffres officiels pour l'année 1890

Nom de la Société	Date de fondation	Nombre de membres	Nombre de Dées	Moyenne des Dées par 1,000	Pris d'adm. d'adm. d'adm. par 1,000	Moyenne des dépenses par 1,000	Moyenne des dépenses par membre	Pourcentage de profits
Knights of Union	Avril 25-1879	32,033	357	10 4.5	\$ 29,700	\$ 22,72	\$0.91	
Audient Order of United Workmen	Janv. 1-1871	135,212	1,916	14 2.5	55,295	35.55	0.41	
Knights of the Maccabees	Sept. 1-1883	10,004	92	5 3.4	37,975	217.00	2.21	
Knights of Honor	1869	251,802	2,496	10 1.8	372,600	82.44	1.48	
C. M. B. A.	Sept. 27-1870	30,050	273	9 1.10	5,369	11.14	0.18	Aucun

Ces chiffres sont les plus récents qui aient été publiés au complet. Etudions-les, ils parlent d'eux-mêmes et nous serviront de guide pour choisir nos Sociétés.

JUSTIN.

L'Etendard

Dans un entrefilet publié la semaine dernière sous le titre de "Bravo", dans la première colonne des nouvelles générales, il s'est glissé par erreur une appréciation que nous désirons désavouer et que nous désavouons de fait. Que *l'Etendard* soit ressuscité, c'est très bien et nous lui en faisons nos compliments comme confrère ; mais qu'il use de sa résurrection comme il l'entendra ! nous n'avons pas à nous en rejouir pas plus que nous ne devons en être affectés. Pourquoi nous rectifions avec plaisir.

Cercles agricoles

Les professions libérales, l'industrie, le commerce ont des associations où les intérêts respectifs sont discutés, où l'on étudie les moyens de promouvoir ces intérêts et d'écartier les obstacles qui viennent entraver leur développement ; de là, les chambres de commerce, les associations ouvrières, etc. Nous n'avons pas une ville dont le commerce soit un peu actif, qui n'ait sa chambre de commerce.

Pourquoi le cultivateur seul resterait-il isolé ? C'est pour mettre en commun les intérêts de cette classe, la première, la plus importante de toutes que l'on établit les cercles agricoles. Il est impossible de se former une idée exacte du bien qui re-sort de ces institutions avant d'en faire l'expérience.

Et c'est si facile ! Vous vous réunissez dix, quinze, vingt cultivateurs et vous conversez, vous traitez de sujets agricoles qui sont à la portée de tous, et vous bénéficiez de l'expérience de tous ; il n'y a personne qui n'ait quelque chose à apprendre. On ne peut pas dire, en agriculture, que, "autant de têtes, autant de sentiments." Cet axiome n'a pas sa place ici. Le so, pour produire bien, doit être traité de certaine manière et pas autrement. Celui-là seul qui emploie cette manière récoltera tout ce que sa terre est susceptible de donner. Supposons qu'il y en ait un qui connaisse cette bonne méthode, il l'inculque aux autres et voilà la rou-